

# Étapes de votre inscription et de votre installation

## Avant votre arrivée

étape	description	date
Inscription en ligne	<p>Une fois admis, inscrivez-vous sur le site : <a href="#">cliquez ici</a>.</p> <p>Remplissez le plus précisément possible tous les champs. Envoyez dès que possible les <b>pièces jointes</b> demandées.</p>	Dès que possible
Visa et titre de séjour	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étudiants de l'Union européenne n'ont aucune démarche à faire.</li> <li>- <b>Étudiants non originaires de l'Union européenne</b>, commencez dès que possible les démarches de demande de visa, auprès de <a href="#">l'Espace Campus France</a> de votre pays, ou, s'il n'y a pas d'Espace Campus France dans votre pays, directement auprès des services de l'ambassade ou d'un consulat de France.</li> </ul> <p>Y récupérer le <b>formulaire OFII</b> tamponné par les services consulaires (Office français de l'immigration et de l'intégration).</p>	Dès que possible
Sécurité sociale en France	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les étudiants originaires de l'Union européenne, procurez-vous dans votre pays la <b>carte européenne d'assurance-maladie</b>.</li> <li>- Pour les étudiants non citoyens de l'UE, <b>il est obligatoire de s'affilier à la sécurité sociale française. Cette affiliation est gratuite</b>. Elle doit être effectuée à l'arrivée en France. Elle devra se faire en ligne (<a href="http://www.etudiant-etranger.ameli.fr">www.etudiant-etranger.ameli.fr</a>). <b>Prévoyez un extrait d'acte de naissance en français</b>, car ce document sera demandé.</li> </ul>	Précautions à prendre avant le départ, puis démarches à faire à l'arrivée
Choix de vos cours	<p>Cela ne vous concerne que si vous êtes étudiant dans le cadre d'un échange académique d'un ou deux semestres (les élèves des double-diplômes ou du programme n+i ont un programme déjà établi).</p> <p>Prenez connaissance des règles à respecter, et choisissez les cours uniquement dans la liste des cours accessibles aux étudiants en échange transmise par Emmanuel Hugon.</p>	Avant le 1er août, dernier délai, pour les cours du 1er semestre.

## A votre arrivée

<b>Réunion d'accueil des étudiants internationaux de l'ESTP Paris</b>	<b>Présence obligatoire.</b> Accueil par la direction, les responsables de l'école et l'association étudiante HiStudent, qui s'occupe d'accueillir les élèves internationaux. Présentation de l'école, diffusion d'importantes informations.	<b>Septembre, juste après le début des cours</b>
<b>Visa et titre de séjour</b>	Vous devez faire valider votre visa : Allez voir Emmanuel Hugon avec votre passeport et votre formulaire OFII complété.	<b>A votre arrivée</b>
<b>Documents à récupérer</b>	<b>Certificats de scolarité</b> (le certificat de scolarité peut provisoirement remplacer la carte d'étudiant). Ce document est à récupérer en septembre auprès d'Emmanuel Hugon.  E. Hugon peut également signer ou faire signer des documents à destination de votre université d'origine : certificats d'arrivée ou de présence, contrats d'études (Learning agreement).	<b>A votre arrivée</b>
<b>Ouverture d'un compte en banque</b>	La plupart des grandes banques proposent une formule spéciale pour les étudiants. Exemple : Société Générale, BNP Parisbas, LCL... (stands de banques installés à l'école en début d'année).	<b>A votre arrivée</b>
<b>Téléphone</b>	Opérateurs en France : Orange, SFR, Bouygues Telecom. Se présenter dans leurs agences.	<b>A votre arrivée</b>
<b>Carte de transport</b>	Votre statut d'étudiant vous donne accès à la <b>carte "Imagine R"</b> (mais seulement si vous avez moins de 26 ans). La souscription doit être faite en ligne : <a href="http://www.imagine-r.com">www.imagine-r.com</a>	<b>A votre arrivée</b>
<b>Sécurité sociale en France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les étudiants originaires de l'Union européenne, remettre au service des relations internationales <b>une copie de carte européenne d'assurance-maladie.</b></li> <li>- Pour les étudiants non citoyens de l'UE, <b>affiliation obligatoire et gratuite à la sécurité sociale française, en ligne : <a href="http://www.etudiant-etranger.ameli.fr">www.etudiant-etranger.ameli.fr</a> (en français), ou <a href="http://www.foreign-student.ameli.fr">www.foreign-student.ameli.fr</a> (en anglais).</b> Penser à bien <b>finaliser la procédure</b> (envoi des documents demandés, choix d'un médecin traitant...).</li> </ul>	<b>A votre arrivée</b>
<b>Informatique</b>	Il vous sera donné des <b>codes informatiques</b> , vous donnant <b>accès à votre BVE</b> (bureau virtuel des élèves), où vous trouverez toutes les informations relatives à l'ESTP Paris.	<b>A votre arrivée</b>
<b>CAF</b>	Il s'agit d'une aide au logement versée à certaines personnes par la caisse d'allocations familiales. Une fois installé dans un logement, vous devez faire les démarches vous-mêmes sur le site internet <a href="http://www.caf.fr">www.caf.fr</a> . Inscrivez-vous le plus vite possible sur le site car le versement des aides commence en fonction de l'inscription sur le site. <b>Prévoyez un extrait d'acte de naissance en français</b> , car ce document vous sera réclamé par la CAF.	<b>Une fois installé dans votre logement</b>